



Affaire Neyret : cinq policiers mis en examen et suspendus (PAPIER GENERAL)

PARIS, 5 oct 2011 (AFP) - Cinq policiers au total, dont le N°2 de la PJ de Lyon Michel Neyret, sont désormais mis en examen et suspendus de leurs fonctions dans l'enquête sur l'affaire de corruption et de trafic d'influence présumés qui ébranle le monde policier.

A présent, "toute la question est de savoir s'ils ont dans le cadre de leur fonction franchi la ligne jaune, s'ils ont, à la demande de M. Neyret, récupéré de la drogue pour rétribuer leurs indics", selon une source judiciaire. L'existence d'un tel "système" a été confirmée par des interrogatoires en garde à vue, selon une source proche de l'enquête.

Michel Neyret, policier charismatique qui s'était en 30 ans de carrière taillé une réputation de superfluc incorruptible, a été écroué lundi à la maison d'arrêt de la Santé. Les quatre autres ont été placés mardi soir sous contrôle judiciaire avec interdiction d'exercer leur métier.

La suspension des cinq a été signée mercredi par le directeur général de la police nationale, selon le ministère de l'Intérieur.

Outre M. Neyret, les quatre policiers poursuivis sont le patron de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la PJ de Lyon, Aymeric Saudubray, le chef de l'antenne de la PJ de Grenoble, Christophe Gavat, son adjoint Gilles Guillotin, et un membre de la brigade des stupéfiants de Lyon.

Les quatre ont été mis en examen pour trafic de stupéfiants, association de malfaiteurs, détournement de scellés et vols en réunion. Neyret est poursuivi pour une dizaine de chefs, dont ceux de "corruption" et "trafic d'influence", qui renvoient à l'enquête sur ses liens avec des figures du milieu lyonnais mises en examen ces derniers jours.

"gestion des indicateurs"

=====

En garde à vue, il a concédé des "imprudences" et reconnu avoir accepté des cadeaux, comme des séjours à Marrakech et sur la Côte-d'Azur. Les enquêteurs s'interrogent aussi sur la provenance d'une "montre de valeur", que le policier aurait reçue puis offerte à sa femme, selon une source proche du dossier.

Les avocats des autres policiers ont bien pris soin de distinguer leurs cas de celui de Neyret.

"La partie de l'enquête qui les concerne ne porte pas sur de l'enrichissement personnel ou de la corruption mais sur leur façon de travailler, sur la gestion des indicateurs", a déclaré mercredi à l'AFP Me Anne-Laure Compoin, avocate de M. Guillotin qui réfute toute pratique illégale. "La montagne va accoucher d'une souris", a-t-elle parié.

Me Emmanuel Daoud a également clamé mardi soir l'innocence de M. Gavat, son client, rappelant que le parquet n'avait pas requis de mandat de dépôt à son encontre. Ni contre les trois autres policiers mis en examen le même jour.

A Lyon, Me Hervé Banbanaste, l'avocat de Toni Musulin, condamné à cinq ans de prison pour avoir détourné son propre fourgon, a demandé mercredi la "réouverture du dossier" de l'ex-convoyeur en raison des "doutes" suscités par l'arrestation de Neyret, avec peut-être "des légèretés, des erreurs, un manque de rigueur dans la gestion des scellés".

Face à l'onde de choc provoquée par cette affaire, le directeur central de la PJ (DCPJ), Christian Lothion, a appelé ses services à la plus grande vigilance. La "leçon qu'on peut tirer, c'est qu'on n'est pas à l'abri, personne ne l'est", a-t-il déclaré à l'AFP.



N° et Date de parution : 111005 - 05/10/2011 Press Index

Periodicité : Quotidien

926022-01-03.pdf

Copyright : Afp

Il a confirmé les nominations prochaines de Francis Choukroun, qui dirige la PJ d'Orléans, pour remplacer Claude Catto, N°1 de la PJ de Lyon, qui n'est pas poursuivi dans le dossier et va être affecté à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN, la "police des polices"), ainsi que celle de Nathalie Tallevast, adjointe du chef de la PJ de Toulouse, pour succéder à M. Neyret.

Joëlle Conte, actuellement en poste à Paris, doit prendre la tête de l'antenne de la police judiciaire (PJ) de Grenoble, selon des sources policières.

bur-jac/soh/sd

AFP 051749 OCT 11